

États financiers

L'Association d'hypertension pulmonaire du
Canada

Le 31 décembre 2019

Table des matières

	Page
Rapport des auditeurs indépendants	1 - 2
États des recettes et dépenses et des l'évolution de l'actif net	3
Situation financière	4
Flux de trésorerie	5
Notes aux états financiers	6 - 10

Rapport des auditeurs indépendants

Grant Thornton LLP
Suite 203
2510 Ouellette Avenue
Windsor, ON
N8X 1L4

T +1 519 966 4626
F +1 519 966 9206
www.GrantThornton.ca

Aux Conseil d'administration de
L'Association d'hypertension pulmonaire du Canada

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de L'Association d'hypertension pulmonaire du Canada, qui comprennent le situation financière au 31 décembre 2019, et les états des recettes et dépenses et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, et des notes aux états financiers, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des effets de la question décrite dans la section sur la base de l'opinion qualifiée de notre rapport, les états financiers ci-joints présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de l'organisation au 31 décembre 2019 et ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

L'organisme tire ses revenus de dons et d'autres événements et collecte de fonds comme de nombreux sociétés à but non-lucratif, dont l'intégralité n'est pas susceptible d'une audit satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces dons et d'autres événements de dons et collecte de fonds sont limitées aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisation et nous n'avons pu déterminer s'il était nécessaire d'apporter des ajustements aux revenus, l'excédent des revenus sur les dépenses, les actifs et les actifs nets.

À notre avis, sauf pour ce qui est de l'effet des éventuels ajustements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions pu nous assurer de l'exhaustivité des données relatives aux dons et de la collecte de fonds dont il est en question au paragraphe précédent, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de L'Association d'hypertension pulmonaire du Canada au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Rapport des auditeurs indépendants, suite

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

The logo for Grant Thornton LLP, featuring the company name in a stylized, cursive script font.

Windsor, Canada
le 8 mai 2020

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

L'Association d'hypertension pulmonaire du Canada

États des recettes et dépenses et des l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2019

2018

Revenus		
Dons - non limitées	287 209 \$	105 075 \$
Commandites	194 243	152 239
Dons - limitées	21 000	-
Prélèvement de fonds	85 934	194 937
Frais d'adhésion	85 000	104 589
Investissements	75	2 061
Don en nature	-	500
Divers	<u>10 818</u>	<u>7 348</u>
	<u>684,279</u>	<u>566,749</u>
Dépenses		
Amortissement	1 179	1 336
Assurance	3 708	3 691
Bourses	45 000	11 572
Congrès et soutien pour le congrès	78 347	104 420
Cotisations et frais d'adhésion	3 074	-
Divers	4 213	-
Fournitures de bureau	7 590	11 651
Honoraires	9 895	5 450
Impression et affranchissement	21 828	24 677
Loyer	23 546	19 108
Portion non remboursable de TPS et TVH	12 246	7 064
Prélèvement de fonds	8 447	10 073
Reconnaissance des volontaires	508	923
Salaires et avantages sociaux	238 136	213 182
Sensibilisation et promotion	33 956	29 936
Services de traduction	6 738	4 592
Site web	28 977	16 067
Téléphone	<u>7 380</u>	<u>3 929</u>
	<u>534 768</u>	<u>467 671</u>
Excédent des revenus sur les dépenses	149 511	99 078
Ânes nets, début de l'exercice	<u>313 104</u>	<u>214 026</u>
Ânes nets, fin de l'exercice	<u>462 615 \$</u>	<u>313 104 \$</u>

L'Association d'hypertension pulmonaire du Canada

Situation financière

Le 31 décembre

2019

2018

Actif

Court terme

Encaisse	230 615 \$	150 726 \$
Fonds restreints (note 3)	1 650	-
Investissements (note 4)	208 006	7 219
Comptes débiteurs	61	-
Frais payés d'avance	31 181	3 287
Rabais de la TVH et TPS	2 916	6 475
	<u>474 429</u>	<u>167 707</u>

Actif à long terme

Immobilisations corporelles (note 5)	49 299	4 297
Investissements (note 4)	-	200 788
	<u>49 299</u>	<u>205 085</u>
	<u>523 728 \$</u>	<u>372 792 \$</u>

Passif

Court terme

Comptes fournisseurs et frais courus (note 6)	18 813 \$	17 123 \$
Revenus reportés (note 7)	42 300	42 565
	61 113	59 688

Ânes nets (note 8)

	<u>462 615</u>	<u>313 104</u>
	<u>523 728 \$</u>	<u>372 792 \$</u>

Pour le Conseil

_____ Director

_____ Director

L'Association d'hypertension pulmonaire du Canada

Flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2019

2018

Activités d'exploitation

Excédent des revenus sur les dépenses	149 511 \$	99 078 \$
Ajustement pour		
Amortissement	<u>1 179</u>	<u>1 336</u>

	150 690	100 414
--	----------------	---------

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement

Comptes débiteurs	(61)	-
Frais payés d'avance	(27 894)	528
TVH	3 559	(3 795)
Comptes fournisseurs et frais courus	1 691	10 379
Revenus reportés	<u>(265)</u>	<u>(92 650)</u>

	127 720	14 876
--	----------------	--------

Activités d'investissement

Augmentation des dépôts à terme	-	(49 087)
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(46,181)</u>	<u>-</u>

	<u>(46,181)</u>	<u>(49,087)</u>
--	------------------------	-----------------

Augmentation (diminution) des espèces et quasi-espèces

	81 539	(34 211)
--	---------------	----------

Encaisse

Début de l'exercice	<u>150 726</u>	<u>184 937</u>
---------------------	-----------------------	----------------

Fin de l'exercice	<u>232 265 \$</u>	<u>150 726 \$</u>
-------------------	--------------------------	-------------------

L'Association d'hypertension pulmonaire du Canada

Notes aux états financiers

Le 31 décembre 2019

1. Historique de l'organisme et ses objectifs

L'Association d'hypertension pulmonaire du Canada est une société à but non lucratif sans actions de capital, fondée le 19 février 1999 sous la loi sur les corporations canadiennes et enregistrée comme fondation publique nommée La Société d'hypertension pulmonaire du Canada. En 2008, l'organisation a changé son nom à L'Association d'hypertension pulmonaire du Canada. Comme fondation, l'organisation est exempte de charges d'impôts.

L'association a pour but d'entreprendre les programmes d'éducation publique, le soutien des personnes atteintes et leurs soignants, la publication et distribution d'information concernant l'hypertension pulmonaire, plaider pour toutes personnes souffrant de l'hypertension pulmonaire et pour promouvoir et fournir des fonds pour la recherche dans la cause, le contrôle, et la guérison de l'hypertension pulmonaire.

2. Conventions comptables importantes

Référentiel comptable

Les méthodes comptables de l'organisme sont conformes aux normes comptables Canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les principales conventions comptables sont détaillées ci-dessous:

Comptabilisation des revenus

L'Association suit la méthode du report pour la comptabilisation des contributions, sauf pour les dons qui sont enregistrés lorsque les montants sont reçus. Lorsque l'utilisation des contributions comporte des restrictions qui n'ont pas été respectées à la fin de l'année, ces contributions restreintes non dépensées sont enregistrées comme revenus reportées jusqu'à ce que les restrictions soient respectées.

Frais d'adhésion et commandites sont comptabilisés comme revenus proportionnellement sur l'exercice auquel ils se rapportent.

Dons en nature

Les dons en nature sont enregistrés à leur juste valeur marchande estimative.

Revenu d'investissement

Les revenus de placement sont enregistrés lorsqu'ils sont gagnés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à court terme qui sont très liquides et dont les échéances initiales sont inférieures à trois mois

L'Association d'hypertension pulmonaire du Canada

Notes aux états financiers

Le 31 décembre 2019

2. Conventions comptables importantes, suite

Actifs et passifs financiers

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'Association sont évalués à la juste valeur qui, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront mesurés ultérieurement au coût après amortissement, est augmentée ou diminuée par le montant des frais de financement et des frais de transactions. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers qui seront mesurés ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, l'Association évalue ses actifs et passifs financiers au coût amorti (y compris d'actif financier dépréciés), à l'exception des investissements dans des instruments de capitaux propres cités sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur et les investissements obligataires que l'Association a choisi d'évaluer à la juste valeur en désignant cette évaluation à la juste valeur.

Utilisation des estimations

La préparation en conformité aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif requiert la direction à faire des estimations qui affectent les actifs et passifs aux dates de la préparation du bilan ainsi que les revenus et dépenses comptabilisés. Les résultats actuels peuvent différer des montants estimés par la direction lorsque d'autres informations pertinentes sont accessibles, surtout concernant les frais courus.

Services bénévoles

Le travail de l'Association dépend des services de nombreux membres bénévoles. La valeur des services bénévoles n'est pas reconnue dans ces états financiers.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont présentées à leur coût d'origine. Les immobilisations contribuées sont présentées à leur juste prix selon la date de contribution. Les coûts d'entretien et réparation sont présentés comme dépense, soit que les coûts pour améliorer les immobilisations et la durée de vie estimée sont ajoutés au coût de l'immobilisation. Lorsqu'un immobilier n'est plus utile à l'association et son habileté à offrir ses services, la valeur comptable est ajustée à la valeur résiduelle. Les charges d'amortissements sont calculées selon les taux suivants :

Mobilier et équipement	30% Dégressif
Matériel informatique	5 ans Linéaire
Logiciels	5 ans Linéaire
Site web	5 ans Linéaire

3. Fonds restreints

Fonds restreints se compose de fonds qui doivent être utilisés pour couvrir les dépenses futures pour les patients de la Colombie-Britannique

L'Association d'hypertension pulmonaire du Canada

Notes aux états financiers

Le 31 décembre 2019

4. Investissements

Les investissements temporaires représentent trois Certificats de Placement Garanti (CPG); les taux d'intérêt varie entre le taux préférentiel moins 2.2 % et le taux préférentiel moins 2.7 %, date d'échéance de janvier 2020 à juillet 2020.

5. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les montants suivants:

			<u>2019</u>	<u>2018</u>
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>	<u>Valeur nette</u>
Mobilier et équipement	5 578 \$	4 725 \$	853 \$	1 218 \$
Matériel informatique	7 344	5 079	2 265	3 079
Logiciels	13 657	13 657	-	-
Site web	46 181	-	46 181	-
	<u>72 760 \$</u>	<u>23 461 \$</u>	<u>49 299 \$</u>	<u>4 297 \$</u>

Le site web n'est pas complet au 31 décembre 2019, il n'est donc pas amorti.

6. Passif financier garanti

Inclus dans les comptes créditeurs est un solde créditeur MasterCard (solde débiteur) de zéro (2018 - (266) \$). Le solde est garanti par un CPG de 7 219 \$ inclus dans les placements temporaires.

7. Revenus reportés

Revenus reportés inclus:

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Commandites	25 000 \$	42 565 \$
Frais d'adhésion	15 065	-
Abonnements	585	-
Dons - patients de la Colombie-Britannique	1 650	-
	<u>42 300 \$</u>	<u>42 565 \$</u>

L'Association d'hypertension pulmonaire du Canada

Notes aux états financiers

Le 31 décembre 2019

8. Ânes nets

L'actif net est composé de:

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Ânes nets - non-affectés	413 316 \$	308 807 \$
Ânes nets - investis en immobilisations	<u>49 299</u>	<u>4 297</u>
	<u>462 615 \$</u>	<u>313 104 \$</u>

9. Transactions entre parties liées

Au cours de l'exercice, l'Association a engagé des dépenses pour des services d'impression totalisant 12 320 \$ à l'exclusion de la TPS qui ont été payées à une société qui appartient à un membre du conseil d'administration. L'Association obtient des devis pour des services similaires de fournisseurs comparables mais sans lien de dépendance et a déterminé que le prix payé à la partie liée est à un taux réduit. Ces transactions ont été enregistrées au montant échangé.

10. Instruments financiers

L'analyse suivante fournit une mesure de l'exposition de l'église aux risques et aux concentrations de risque sur ses instruments financiers à la fin de son exercice:

(a) Risque du marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risques: le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix.

(i) Risque de taux d'intérêt

L'Association est soumise au risque de taux d'intérêt (notamment le risque de juste valeur) sur ses certificats de placement garanti à taux fixe.

L'Association d'hypertension pulmonaire du Canada

Notes aux états financiers

Le 31 décembre 2019

11. Événements ultérieurs

Depuis le 31 décembre 2019, la propagation de COVID-19 a gravement touché de nombreuses économies locales dans le monde. Dans de nombreux pays, dont le Canada, les organisations sont obligées de cesser ou de limiter leurs opérations pendant des périodes longues ou indéfinies. Les mesures prises pour contenir la propagation du virus, y compris les interdictions de voyager, les quarantaines, les distanciations sociales et les fermetures de services non essentiels ont déclenché des perturbations importantes des entreprises dans le monde entier, entraînant un ralentissement économique. Les marchés boursiers mondiaux ont également connu une grande volatilité et un affaiblissement significatif. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi par des interventions monétaires et fiscales pour stabiliser les conditions économiques. La collecte de fonds, les commandites et, dans une certaine mesure, les contributions ont été touchées par l'association au cours de cette période subséquente. De plus, les services et le personnel ont été réduits en conséquence.

L'association a déterminé que ces événements sont des événements ultérieurs non ajustés. Par conséquent, la situation financière et les résultats d'exploitation au 31 décembre 2019 et pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 n'ont pas été ajustés pour refléter leur impact. La durée et l'impact de la pandémie de COVID-19, ainsi que l'efficacité des réponses du gouvernement et des banques centrales, ne sont pas claires pour le moment. Il n'est pas possible d'estimer de manière fiable la durée et la gravité de ces conséquences, ainsi que leur impact sur la situation financière et les résultats de l'association pour les périodes futures.

12. Engagements

L'Association a une entente pour la location de ses lieux et doit payer un montant de 13 689 \$ annuellement jusqu'au 30 avril 2021. De plus, l'Association recevra une réduction de loyer de 2 700 \$ annuellement et sera responsable de payer les coûts d'exploitation et les taxes municipales pendant cette période, estimés à 9 450 \$.

L'Association a également conclu un contrat en 2019 pour la création d'un nouveau site web.. Le paiement final de 19 792 \$ sera versé au premier trimestre de l'exercice 2020 quand le projet est terminé.

13. Chiffres comparatifs

Les chiffres comparatifs ont été ajustés pour se conformer aux changements dans la présentation de l'année en cours.
